



AVIS IMPORTANT

SÉANCE DU CONSEIL— LE 1^{er} OCTOBRE 2021, À 17 H 00

Veillez noter que le Conseil municipal tiendra une séance ordinaire à huis clos, tel que le permet la Loi (décret), en raison de la pandémie.

Nous invitons les citoyens à assister, virtuellement, à la séance. Vous pourrez y accéder par le lien au bas de la page. Il vous sera possible de participer à la période de questions. Notez que les séances sont toujours enregistrées.

L'ordre du jour est le suivant :

- 1 Adoption de l'ordre du jour
- 2 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 17 septembre 2021
- 3 Comptes payés et comptes à payer
- 4 Dépôt du rapport de délégation de pouvoirs du directeur général
- 5 Explications données par le Maire sur les points inscrits à l'ordre du jour et première période de questions spécifiques à l'ordre du jour
- 6 Administration
 - 6.1 Dépôt des états comparatifs
- 7 Urbanisme
 - 7.1 Aucun sujet à traiter
- 8 Travaux publics
 - 8.1 Aucun sujet à traiter
- 9 Hygiène du milieu - Environnement - Loisirs
 - 9.1 Aucun sujet à traiter
- 10 Correspondance
- 11 Deuxième période de questions
- 12 Autres sujets
- 13 Levée de la séance

Les personnes ayant des commentaires ou des questions et qui ne peuvent pas participer à la séance par webinaire sont priées de les acheminer à administration@villedesterel.com

Lien pour joindre les séances :

<https://us02web.zoom.us/j/89067424820?pwd=UnVhSE1tQXVhUUYwSTlqWit2aHF1UT09>